



# MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction générale  
de la cohésion sociale

Service des droits  
des femmes et de l'égalité

## Actualité de l'égalité entre les femmes et les hommes

17 décembre 2021

### Sylvie Pierre-Brossolette bientôt nommée présidente du HCE

Le 14 décembre, Elisabeth MORENO, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, a annoncé la prochaine nomination de Sylvie PIERRE-BROSSOLETTE à la **présidence du nouveau Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes** qui sera installé en janvier 2022. Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, Sylvie PIERRE-BROSSOLETTE a été membre du cabinet de Françoise GIROUD, première secrétaire d'État à la Condition féminine, et journaliste pendant trente-cinq ans. Successivement rédactrice-en-chef adjointe à *L'Express*, rédactrice-en-chef au *Figaro Magazine* et directrice adjointe au *Point*, elle a également animé plusieurs émissions de radio et de télévision. Elle a présidé, pendant six ans, le comité « droits des femmes » au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Membre du Haut conseil à l'égalité, elle a présidé la commission « Lutte contre les stéréotypes et rôles sociaux ». Elle est également membre de la Fondation des Femmes et présidente du conseil d'orientation de la Cité Audacieuse depuis sa création. Elle prendra la présidence d'un Haut Conseil à l'égalité renouvelé et renforcé. La loi du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique prévoit en effet que le Haut Conseil à l'égalité, créé en 2013, et le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle, créé en 1983, fusionnent dans une seule et même entité. Le nouveau Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes sera installé dès le début d'année 2022.



[Retrouver le communiqué complet sur notre site](#)

### Action gouvernementale



Pour la première fois depuis 14 ans, la France prendra la **présidence du Conseil de l'Union européenne (UE)**, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022. Près de 400 événements sont prévus en France et au sein de l'UE. Le 31 janvier se tiendra une réunion des ministres en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes des 27 États membres intitulée « [Conférence ministérielle sur l'autonomisation économique des femmes, clé de l'égalité des droits](#) ». Cette conférence ministérielle

réunira l'ensemble des ministres des États membres chargés de l'égalité, des représentants institutionnels, des acteurs de la société civile et du secteur privé. Elle sera précédée, le 28 janvier, par une [réunion informelle du groupe de haut niveau sur l'intégration du genre](#). Lors de la présentation de la présidence, le chef de l'État a souligné qu'il sera capital de doter l'Union d'une législation sur la lutte contre les violences faites aux femmes.

[Retrouver le site de la présidence française de l'Union européenne](#)

Le **Conseil national d'orientation des conditions de travail** (CNOCT) s'est réuni ce 14 décembre sous la présidence du secrétaire d'État auprès de la Ministre du Travail, de l'Insertion et de l'Emploi chargé des Retraites et de la Santé au Travail, Laurent PIETRASZEWSKI, pour présenter le 4<sup>e</sup> Plan Santé au Travail qui fixe la feuille de route pour les quatre prochaines années. La lutte contre les violences sexistes et sexuelles fait partie des priorités affichées de ce plan 2021-2025. Il comporte en effet un volet sur l'accompagnement des entreprises dans la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail, mais également dans la prise en compte des violences conjugales.



[Retrouver le plan Santé au travail](#)

Le **Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire** (CSESS) a publié son deuxième rapport triennal 2021-2024 « [L'égalité femmes-hommes dans l'ESS](#) ». Le rapport a été élaboré par la commission égalité femmes-hommes du Conseil. Il a été présenté lors de la réunion plénière du CSESS du 8 octobre 2021 et a été adopté par voie électronique à l'unanimité des votants le 19 octobre. Le rapport formule onze propositions autour de quatre axes d'actions pour la période 2021-2024 : lutter contre les inégalités de genre nées de la crise sanitaire ; faire de l'ESS un levier pour l'éducation et la sensibilisation à l'égalité femmes-hommes ; favoriser la mixité des métiers de l'ESS et leur attractivité ; mettre en place les conditions d'un égal accès au pouvoir et à une gouvernance équilibrée au sein des structures et réseaux.

L'autonomisation économique des femmes est au cœur de **la nouvelle relation entre les pays africains et la France**. Élisabeth MORENO a rencontré le vendredi 17 décembre les ministres en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes d'Afrique du Sud, du Bénin, du Cap Vert, de Côte d'Ivoire, de Mauritanie, du Sénégal et du Togo. Cette réunion de travail avait notamment pour objectif de renforcer nos liens avec le continent africain et les sociétés civiles africaines pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, vecteur clé de développement du continent. En présence de représentantes d'ONU Sida et d'ONU Femmes en Afrique, les ministres ont échangé également sur les suites du Forum Génération Égalité 2021, point d'inflexion mondial majeur pour l'égalité des sexes.



## Sénat

La proposition de **loi visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle** a été adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale le 13 décembre et au Sénat le 16 décembre. Le texte prévoit des quotas de 30 % de femmes dans les instances dirigeantes des entreprises de plus de 1000 salariés en 2027 et 40 % en 2030. Les employeurs qui ne respecteront pas ces quotas s'exposeront à une pénalité financière pouvant aller jusqu'à 1 % de la masse salariale. Dès le 1<sup>er</sup> mars 2023, les entreprises concernées devront publier chaque année les écarts de représentation entre hommes et femmes au sein des directions exécutives.

Deux mois après la publication, le 14 octobre dernier, du rapport de la délégation aux droits des femmes du Sénat intitulé **Femmes et ruralités : en finir avec les zones blanches de l'égalité** et au lendemain de la remise officielle de ce rapport aux ministres Élisabeth MORENO et Joël GIRAUD, la présidente de la délégation, Annick BILLON, et les huit co-rapporteurs ont déposé une [proposition de résolution sénatoriale](#) appelant le gouvernement à une meilleure prise en compte, plus ambitieuse et systématique, de la situation des femmes dans les territoires ruraux.

[Lire le communiqué de presse sur le site du Sénat](#)

Le 26 octobre, la délégation aux droits des femmes a remis, pour la troisième année consécutive, au Sénat, le **Prix de la délégation aux droits des femmes**, qu'elle a créé en 2019, à l'occasion de son vingtième anniversaire. Le Prix a honoré cette année Marie-Jo ZIMMERMANN et Maud OLIVIER, initiatrices de deux propositions de loi ayant marqué l'histoire législative des dix dernières années en matière de droits des femmes. Le 14 décembre, la délégation a publié un [rapport d'information fait par Annick BILLON au nom de la délégation sur la cérémonie de remise du Prix 2021 de la délégation aux droits des femmes](#). Ce recueil reproduit les discours échangés, lors de cette cérémonie, entre les lauréats du Prix 2021 et Annick BILLON, présidente de la délégation, ainsi que d'autres membres de la délégation.

La commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la [proposition de loi interdisant les pratiques visant à modifier l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne](#) a déposé le rapport fait par Dominique VÉRIEN, sénatrice, et Laurence VANCEUNEBROCK et le texte de la commission. La discussion en séance publique aura lieu le 20 janvier 2022.

## Assemblée nationale

Le 15 décembre, la délégation aux droits des femmes organisait une table ronde relative à l'évaluation des mesures de promotion de **l'égalité entre les femmes et les hommes sur la scène internationale** (Marie-Pierre RIXAIN, Annie CHAPELIER et Bénédicte TAURINE, rapporteuses) avec Nicole AMELINE, présidente du comité pour l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes, le comité ONU Femmes en France et l'association ActionAid France - Peuples Solidaires.

## Initiatives

Lors du [Forum de la communication publique et territoriale](#), le 9 décembre à Rennes, la ville d'Antony a remporté le **Prix Cap'Com de la communication citoyenne** pour sa campagne « [8 Antoniennes parlent du 8 mars](#) » réalisée à l'occasion de la Journée internationale des droits des Femmes le 8 mars dernier. Dans ce cadre, la ville d'Antony était allée à la rencontre de huit Antoniennes. Chacune d'entre elles s'était exprimée à travers des témoignages. Dans ces portraits, elles étaient interrogées sur l'égalité femmes-hommes dans leur milieu professionnel, sur leur vision des droits des femmes en 2021 et ceux qui restent encore à conquérir. Chaque jour, du 1<sup>er</sup> au 8 mars, un nouveau portrait était publié sur les réseaux sociaux de la Ville : Instagram, Facebook, Twitter et Youtube ainsi que sur le site de la ville. En parallèle, le visage des huit femmes antoniennes était également à l'honneur sur l'affichage urbain dans tous les quartiers d'Antony.



« L'époque de Pierre de Coubertin où le rôle des femmes dans le sport se limitait à couronner les vainqueurs est révolue. Le palmarès des athlètes féminines et de nos championnes tricolores aux derniers Jeux de Tokyo suffit à en attester. » Élisabeth MORENO signe un article intitulé « **La mixité est l'avenir du sport** » (pp 10 et 11) [dans la dernière livraison de la revue Sport et Citoyenneté publiée par le Think tank du même nom](#), seul Think tank en Europe dont l'objet social est l'analyse des politiques sportives et l'étude de l'impact sociétal du sport. La revue publie également un entretien avec Roxana MARACINEANU sous le titre « Le regard et la pédagogie des femmes sont des atouts pour la richesse de l'encadrement sportif ».

Les rencontres de l'**institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire** (INJEP) 2021 intitulées « Sports et inégalités - Les pratiques sportives au prisme de l'intégration, de la santé et de l'émancipation » se sont tenues le 25 novembre à la Maison du sport français et peuvent être visionnées sur le site de l'INJEP. Cet évènement a été l'occasion de faire le point sur les politiques publiques en faveur du sport, d'écouter les témoignages et éclairages de nombreux acteurs et actrices du sport en France et de confronter points de vue et expériences.

La **Fédération nationale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles** (FNCIDFF) a dévoilé le 14 décembre un rapport intitulé « L'autonomie économique des femmes, quels défis ? » à l'occasion d'une conférence en ligne. La FNCIDFF présente dans ce rapport 25 recommandations pour un accompagnement féministe des femmes dans leur parcours d'insertion professionnelle.

La 7<sup>e</sup> journée internationale sur l'innovation et la recherche en éducation à la **santé sexuelle et aux droits humains** se tiendra le vendredi 14 janvier à l'Université de Paris sur le thème « Intimité et droits sexuels » décliné en trois symposiums.

[Retrouver le programme de la journée](#)

### International

En Belgique, l'**Institut pour l'égalité des femmes et des hommes** (IEFH) a publié les nouveaux chiffres sur l'écart salarial entre les femmes et les hommes basés sur les données 2019 de l'Office national de sécurité sociale (ONSS). Sans correction pour la durée de travail, les femmes gagnaient en moyenne, en 2019, 22,7 % de moins que les hommes contre 23,1 % l'année précédente. Par ailleurs, pour la même période, l'emploi des femmes a davantage augmenté que celui des hommes. Les femmes ont également été plus nombreuses à occuper un emploi à temps plein que l'année précédente. Toutefois, cela n'a pas eu de réel impact sur l'évolution de l'écart salarial entre les femmes et les hommes qui continue à se réduire au même rythme lent. L'institut souligne que ces chiffres globaux cachent des problèmes plus spécifiques. « *L'écart salarial ne disparaîtra pas tout seul. L'éliminer nécessite d'adopter des mesures structurelles* » a déclaré le directeur de l'IEFH, Michel PASTEEL.

[Retrouver le communiqué complet et les chiffres de l'écart salarial en Belgique](#)

Pour l'Organisation des Nations Unies, « *Que ce soit à la maison, au travail, dans la rue ou même en ligne, les femmes et les filles du monde entier restent très vulnérables à la violence sexiste, ce que la pandémie de la Covid-19 n'a fait qu'amplifier* ». Six hautes responsables de l'ONU, parmi lesquelles se trouvaient la vice-secrétaire générale Amina Mohammed et les cheffes des principales agences des Nations Unies, ont examiné le 15 décembre les moyens de mettre fin à cette « *urgence invisible* » [lors d'une table ronde organisée au Siège de l'ONU à New York](#).

